

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	Reagent 1
Utilisation de la substance/préparation	L'essai Platelet PGD Test est un dosage immunologique rapide et qualitatif destiné à la détection des bactéries aérobies et anaérobies Gram-positives et Gram-négatives dans : • les plaquettes d'aphérese réduites en leucocytes (LRAP) en tant qu'essai de contrôle qualité supplémentaire après un essai par un dispositif de détection de bactéries autorisé par la FDA pour les essais de contrôle qualité des LRAP et • les groupes de six (6) unités maximum de plaquettes dérivées de sang total réduit ou non en leucocytes réunies en quatre (4) heures de transfusion en tant qu'essai de contrôle qualité.
N° de version	01
Date de révision	le 01-mars-2010
N° CAS	Mélange
Code de produit	P20, P20C, P20R, P100, P100C, P100R
Fabricant/fournisseur	Fenwal Europe sprl 2-4 Eduard Belin Mont St. Guibert, Belgium Téléphone: 1-508-755-7029 Email: Arlene.Farrar@fenwalinc.com Personne à contacter: Verax Biomedical Emergency Phone (Access Code): 1-760-476-3961(333207)
Fournisseur	Fenwal Inc. Three Corporate Drive Lake Zurich IL 60047 États-Unis
Personne à contacter	Arlene Farrar, EHS
Informations générales:	1-847 550-2300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification	R10, T;R39/23/24/25, Xn;R20/21/22
Dangers physiques	Inflammable.
Dangers pour la santé	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Dangers pour l'environnement	Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.
Risques particuliers	Entraîne des irritations aux yeux. Entraîne des irritations à la peau. Le contact prolongé peut entraîner de la dermatite. Avaler ou vomir le liquide peut entraîner son aspiration dans les poumons. Même de petites quantités (30-250 ml méthanol) peuvent être létales. Les symptômes sont des maux d'estomac, du vomissement, de la somnolence, des troubles de vision et la cécité. Inhalation: Peut entraîner de légers effets sur le système nerveux central. Effets chroniques sur la santé: Dans les cas graves, l'absorption de méthanol dans le corps peut provoquer de graves lésions oculaires.
Symptômes principaux	Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, séchage, dégraissage et gerçure de la peau.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	Classification	No. CAS	%	N° CE/N° d'enregistrement REACH	Obs.
Méthanol	F;R11, T;R23/24/25-39/23/24/25	67-56-1	10-<20	200-659-6	N°
Saponins	Xi;R37	8047-15-2	1-5	232-462-6	

: Cette substance présente des limites d'exposition sur le lieu de travail.

Remarques sur la composition Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique. Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation Sortir au grand air. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés de respiration, administrer de l'oxygène. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés et laver la peau abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux Irriguer immédiatement à l'eau en abondance pendant 15 min. au maximum. Enlever les lentilles de contact éventuelles et bien écarquiller l'oeil. Consulter un médecin.

Ingestion Rincer abondamment la bouche à l'eau. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Faire vomir uniquement à la demande du personnel médical. En cas de vomissement spontané, garder la tête baissée, penchée vers l'avant, pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions.

Principaux symptômes et effets Donnée inconnue.

Conseils généraux Un examen médical immédiat est requis. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Avis aux médecins En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Tenir toute victime au chaud.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié En cas d'incendie, utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre ou du brouillard d'eau.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucuns connus.

Risques d'incendie/d'explosion rares Le produit est inflammable et peut, en cas d'échauffement, dégager des vapeurs qui forment des mélanges explosifs vapeur-air.

Risques particuliers En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Pour la lutte contre l'incendie, choisir l'appareil respiratoire conformément aux règles générales de l'entreprise sur le comportement pendant un incendie. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher le ruissellement de l'eau d'extinction ou de dilution de se déverser dans des cours d'eau, des égouts ou un réseau d'eau potable.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventilier. Éviter l'inhalation et le contact avec la peau et les yeux. NE PAS TOUCHER la matière déversée. Voir l'équipement de protection individuelle à la rubrique 8.

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

Procédures de confinement Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

Méthodes de nettoyage Éloigner toute source d'inflammation. Absorber les déversements avec une matière absorbante non inflammable. Les récipients avec la matière déversée doivent être correctement étiquetés selon leur contenu et avec les symboles de danger. Ramasser et éliminer le produit déversé comme l'indique la rubrique 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Le produit est inflammable et peut, en cas d'échauffement, dégager des vapeurs qui forment des mélanges explosifs vapeur-air. Mettre le récipient et l'équipement de transfert à la terre afin d'éviter la formation d'étincelles d'électricité statique. Ne pas goûter ni avaler. Se laver abondamment après toute manipulation.

Stockage Conserver le récipient bien fermé. Respecter les règles relatives aux liquides inflammables. Ne pas conserver près des sources de chaleur ou exposer à une température élevée. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de matières incompatibles.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

France

Composants

Méthanol (67-56-1)

Cat.

VLE

VME

Valeur

1300 mg/m³

1000 ppm

260 mg/m³

200 ppm

Contrôles de l'exposition

Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Si possible, manipuler dans un système clos. Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. L'accès facile à l'eau abondante ou à une douche de secours devra être garanti.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Les gants les plus appropriés sont ceux de butylcaoutchouc, mais le liquide peut les pénétrer. Par conséquent, changer de gants souvent. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux.

Protection de la peau et du corps

Porter une tenue de protection chimique pour prévenir tout contact avec la peau.

Mesures d'hygiène

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide inodore, couleur paille ou jaune.

État physique

Liquide.

Forme

Liquide.

Couleur

Paillé/jaune.

Odeur

Sans odeur.

Seuil de perception de l'odeur

Donnée inconnue.

pH

3 (20°C (68°F))

Point d'ébullition

Non déterminé

Point d'éclair

49 °C (120,2 °F)

Inflammabilité

Donnée inconnue.

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume

Aucunes informations disponibles.

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume

Aucunes informations disponibles.

Pression de vapeur

Donnée inconnue.

Densité relative

Donnée inconnue.

Masse volumique

0,97 g/cm³ 20°C (68°F)

Solubilité (dans l'eau)

Entièrement miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau)

Non disponible

Viscosité

Donnée inconnue.

Densité de vapeur

Donnée inconnue.

Taux d'évaporation

Donnée inconnue.

Point de fusion

Aucunes informations disponibles.

Point de congélation

Aucunes informations disponibles.

Température d'autocombustion

Aucunes informations disponibles.

COV

Donnée inconnue.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières à éviter	Agents oxydants. Métaux. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone. Formaldéhyde.
Polymérisation dangereuse	Ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques

Composants

Résultats d'essais

Méthanol (67-56-1)

Aiguë Cutané DL50 Lapin: 15800 mg/kg

Aiguë Inhalation CL50 Rat: 87,5 mg/l 6 Heures

Aiguë Oral DL50 Rat: 5628 mg/kg

Toxicité aiguë

L'exposition prolongée et répétée à des concentrations élevées de vapeurs, l'absorption cutanée, ou l'ingestion de méthanol peuvent entraîner des troubles de la vision, une acidose métabolique, des maux de tête, des étourdissements, des nausées, des insomnies, des troubles gastriques, des vertiges et un ralentissement de la respiration. Plusieurs cas de cécité, de coma et de mort suite à l'ingestion de méthanol ont été rapportés. Provoque une irritation de la peau et des yeux. Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Peut entraîner de légers effets sur le système nerveux central. Même de petites quantités (30-250 ml méthanol) peuvent être létales. Les symptômes sont des maux d'estomac, du vomissement, de la somnolence, des troubles de vision et la cécité.

Voies d'exposition

Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Toxicité chronique

Le contact prolongé peut entraîner de la dermatite. Même de petites quantités (30-250 ml méthanol) peuvent être létales. Les symptômes sont des maux d'estomac, du vomissement, de la somnolence, des troubles de vision et la cécité. Dans les cas graves, l'absorption de méthanol dans le corps peut provoquer de graves lésions oculaires. L'exposition prolongée et répétée à des concentrations élevées de vapeurs, l'absorption cutanée, ou l'ingestion de méthanol peuvent entraîner des troubles de la vision, une acidose métabolique, des maux de tête, des étourdissements, des nausées, des insomnies, des troubles gastriques, des vertiges et un ralentissement de la respiration. Plusieurs cas de cécité, de coma et de mort suite à l'ingestion de méthanol ont été rapportés.

Sensibilisation

N'est pas un sensibilisateur de la peau.

Cancérogénicité

Aucunes informations disponibles.

Mutagénicité

Donnée inconnue.

Tératogénicité

Le méthanol a un effet fœtotoxique chez le rat et tératogène chez la souris exposés par inhalation à des concentrations élevées n'ayant pas entraîné de toxicité significative chez la mère.

Toxicité pour la reproduction

Les informations réunies ne suggèrent pas que le méthanol soit toxique pour la reproduction.

Épidémiologie

Donnée inconnue.

Effets locaux

Peut entraîner des rougeurs et de la douleur.

Autres informations

Les symptômes peuvent se manifester à retardement. Même de petites quantités (30-250 ml méthanol) peuvent être létales. Les symptômes sont des maux d'estomac, du vomissement, de la somnolence, des troubles de vision et la cécité. Dans les cas graves, l'absorption de méthanol dans le corps peut provoquer de graves lésions oculaires. Méthanol : L'exposition des humains au méthanol peut entraîner des maladies, un empoisonnement systémique, la cécité, des lésions du nerf optique et éventuellement la mort, par ingestion, absorption cutanée ou inhalation. La mort suite à défaillance cardiaque ou respiratoire a été rapportée dans certains cas suite à consommation d'une faible quantité, jusqu'à 30 mL.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données écotoxicologiques

Composants

Résultats d'essais

Méthanol (67-56-1)

CE50 Puce d'eau (daphnia magna): > 10000 mg/l 48 Heures

CL50 Tête-de-Boule: > 100 mg/l 96 Heures

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau et peut se disperser dans les réseaux d'eau.

Persistence et dégradabilité

Aucunes informations disponibles.

Bioaccumulation

Aucunes informations disponibles.

Autres effets nocifs

Ce produit contient une substance qui peut contribuer à la création photochimique de l'ozone.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions de traitement	Les recommandations pour l'élimination concernent le produit tel qu'il est fourni. L'élimination doit se faire conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du matériau au moment de l'élimination. Confirmer les méthodes d'élimination auprès de l'ingénieur de l'environnement et d'après les normes locales.
Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Codification UE des déchets	16 03 05*

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

Nom d'expédition correct	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Méthanol)
Classe de danger	3
Numéro ONU	1993
Groupe d'emballage	III
Étiquettes requises	3
Numéro d'identification	30
Chiffre	F1
Catégorie Transport	3

IATA

Nom d'expédition correct	Liquide inflammable, n.s.a. (Méthanol)
Classe de danger	3
Numéro ONU	1993
Groupe d'emballage	III

IMDG

Nom d'expédition correct	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Méthanol)
Classe de danger	3
Numéro ONU	1993
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Aucun



ADR



IATA



IMDG

Autres informations	TRANSPORTÉ SOUS FORME DE QUANTITÉS EXEMPTÉES (tous les emballages sont inférieurs à 30 mL).
----------------------------	---

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage

Contient	Méthanol
Symbole(s)	



Toxique

Phrase(s) R	R10 Inflammable. R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R39/23/24/25 Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
--------------------	---

Phrase(s) S

S23 Ne pas respirer les fumées, vapeurs.
 S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
 S45 En cas d'accidents ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
 S60 Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

Conformément à la directive 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail, les personnes âgées de moins de 18 ans ne peuvent pas travailler avec ce produit.

Autres réglementations

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006.

Réglementations nationales**France, INRS, maladies professionnelles : tableau**

Méthanol (CAS 67-56-1)

84 Listé.

16. AUTRES DONNÉES**Texte des phrases R citées aux rubriques 2 et 3**

R10 Inflammable.
 R11 Facilement inflammable.
 R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
 R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
 R37 Irritant pour les voies respiratoires.
 R39/23/24/25 Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Statut de l'inventaire**Pays ou région**

Europe

Nom de l'inventaire

EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)

Sur inventaire (oui/non)*

Oui

Europe

Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)

Aucun

* « Oui » indique que tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire gérées par les pays membres

Avis de non-responsabilité

NOTE : Les informations fournies dans le présent document sont basées sur des données considérées comme exactes à la date de préparation de cette Fiche de données de sécurité (FDS) et ont été compilées conformément aux réglementations gouvernementales identifiant les catégories d'informations à fournir. Cette FDS ne doit pas être utilisée comme notice commerciale par le fabricant ou le revendeur. Aucune garantie expresse ou implicite n'est accordée quant à l'exactitude ou à la clarté des données et des informations de sécurité ci-avant. Aucune autorisation expresse ou implicite n'est accordée quant à l'exploitation d'une invention brevetée sans licence. Des informations supplémentaires peuvent être nécessaires pour évaluer d'autres applications du produit, y compris l'emploi du produit en association avec d'autres matières ou dans d'autres procédés que ceux spécifiquement indiqués. Les informations fournies quant aux risques éventuels associés au produit n'ont pas pour but de suggérer que l'utilisation du produit dans une application donnée entraîne nécessairement une exposition ou un risque pour les travailleurs ou le grand public. Aucune responsabilité n'est assumée par le fournisseur quant aux dommages ou blessures résultants d'une utilisation anormale, d'un non-respect des pratiques recommandées ou des risques inhérents à la nature du produit. Les acheteurs ou utilisateurs assument tout risque résultant de l'utilisation, de la conservation et de la manipulation du produit conformément aux lois et réglementations fédérales, nationales et locales, le cas échéant. Les acheteurs et utilisateurs du produit doivent avertir à son sujet tous leurs employés, agents, sous-traitants et clients utilisant ledit produit décrit dans cette FDS.

Date d'émission

le 01-mars-2010